



## COMPTE RENDU SUCCINT DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2024

L'an Deux Mille Vingt-quatre le jeudi 28 Mars à 19 h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents, légalement convoqué le 15 Mars 2024, s'est réuni à la Salle polyvalente Emile Besson de Brières-les-Scellés, Rue des Ruelles, sous la présidence de Madame Maryvonne SIEBENALER, Présidente.

### Étaient Présent(e)s et votant(e)s les Délégué(e)s Titulaires ou Suppléant(e)s :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	POIRIER Christian
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	PARMENTIER Emmanuel
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DUPENLOUP Stéphane (D.S.)
CAESE	AUTHON-LA-PLAINE	Madame	DURAND Isabelle
CCEJR	AUVERS-ST-GEORGES	Monsieur	RECOULES Franck
CEA	AVRAINVILLE	Monsieur	JANIN Éric
CAESE	BOISSY-LA-RIVIERE	Monsieur	TOURNIER Gilles
CCEJR	BOURAY-SUR-JUINE	Madame	CAMPAIN Clothilde
CAESE	BRIERES-LES-SCELLES	Monsieur	ROULAND Michel
CAESE	CHALOU-MOULINEUX	Monsieur	RONDU Maxime
CCEJR	CHAMARANDE	Madame	BAETE Isabelle
CCEJR	CHAUFFOUR-LES-ETRECHY	Monsieur	GAUTIER Thierry
CEA	CHEPTAINVILLE	Monsieur	BELLEC Stéphane
CAESE	CONGERVILLE-THIONVILLE	Monsieur	GUERIN Thierry
CAESE	ETAMPES	Monsieur	NOLLEAU Joël
CAESE	GUILLERVAL	Madame	SIEBENALER Maryvonne
CCEJR	JANVILLE-SUR-JUINE	Monsieur	GERMAIN Marc (D.S.)
CCEJR	LARDY	Monsieur	VAUDELIN Lionel
CAESE	LE MEREVILLOIS	Monsieur	BARBEROT Olivier
CAESE	LE MEREVILLOIS	Madame	TACONNE Anne
CAESE	MEROBERT	Monsieur	DENICOLAI Arnaud
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	WEIGANT Edmond
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	LAINÉY Jean-Gabriel
CAESE	ORMOY-LA-RIVIERE	Monsieur	MERIGOT Michael
CAESE	SACLAS	Monsieur	JAOUEN Fabrice
CAESE	ST CYR-LA-RIVIERE	Monsieur	GOULET Gérard
CAESE	ST HILAIRE	Monsieur	DEMEULEMEESTER Stéphane
CCEJR	TORFOU	Monsieur	MARTELLIERE Jean-Michel

### Était Absent et excusé le Délégué Titulaire ayant donné pouvoir :

CAESE	BOUTERVILLIERS	Monsieur	HERREMAN Marc (pouvoir à M. Rouland)
CEA	GUIBEVILLE	Madame	BERTINOT Martine (pouvoir à Mme Siebenaler)

### Étaient Absent(e)s et excusé(e)s les Délégué(e)s Titulaires :

CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	DUPUIS Bruno
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DELTON Martial
CCDP	AUTRUY-SUR-JUINE	Madame	DORAT Bernadette
CAESE	CHALO-ST-MARS	Monsieur	HAUTEM Daniel
CAESE	ETAMPES	Monsieur	MARLIN Franck
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	GARCIA Julien
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	MARTIN Cédric
CAESE	FONTAINE-LA-RIVIERE	Monsieur	GUALINA Patrice
CCVE	ITTEVILLE	Monsieur	PAROLINI François
CCVE	ITTEVILLE	Madame	COLONNA DE LECA Laetitia
CCEJR	JANVILLE-SUR-JUINE	Madame	GALIBERT Séverine
CCEJR	LARDY	Monsieur	LEPEINTRE Rémi
CCVE	LEUDEVILLE	Monsieur	LECOMTE Jean-Pierre
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	LAURE Pascal
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	PONCET Yann
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	FONSECA Didier
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	MEYER Michel
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	JUBERT Jean-Pierre
CAESE	PUSSAY	Monsieur	COURTAS Grégory
CAESE	ST-ESCOBILLE	Monsieur	IMBAULT Vincent
CCVE	ST VRAIN	Madame	CORDIER Corinne
CCVE	ST VRAIN	Monsieur	MOREAU David
CCEJR	VILLECONIN	Monsieur	FOUCHER Jean-Marc
CCEJR	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	Monsieur	BOIVIN Pierre

**Etait également absent excusé :** Monsieur Hervé PAILLET, Trésorier d'Etampes Collectivités

**Secrétaire de séance :** Monsieur ROULAND Michel

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

### **APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 29 FEVRIER ET DU 7 MARS 2024**

La Présidente demande aux membres du Comité Syndical si les procès-verbaux des séances 29 Février et du 7 mars 2024 appellent des observations.  
Les procès-verbaux n'appelant pas d'observation, la Présidente les soumet au vote.

Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité,

### **APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – DELIBERATION 2024-03-001**

Monsieur Fabrice JAOUEN, Vice-Président en charge des finances, présente le Compte Financier Unique 2023 du Syndicat.

Ce document retrace donc la gestion de l'ordonnateur et du comptable au cours de l'exercice 2023.

○ Section de Fonctionnement :			
- Excédent fonctionnement N-1	:	546 800.53 €	
- Recettes de l'Exercice	:	1 181 237.97 €	
- Dépenses de l'Exercice	:	931 616.86 €	
<b>Excédent de Fonctionnement 2023</b>	:	<b>249 621.11 €</b>	
<b>Soit un excédent cumulé de :</b>			<b>796 421.64 €</b>
○ Section d'Investissement :			
- Excédent investissement N-1	:	1 007 981.17 €	
- Recettes de l'Exercice	:	868 945.99 €	
- Dépenses de l'Exercice	:	1 260 756.28 €	
- Reste à réaliser	:	- 361 794.94 €	
<b>Solde d'Exécution d'Investissement 2023</b>	:	<b>- 391 810.29 €</b>	
<b>Soit un excédent cumulé de :</b>			<b>254 375.94 €</b>
		<b>Soit un excédent cumulé de :</b>	<b>1 050 797.58 €</b>

La présidente se retire de la salle.

Les écritures qui figurent dans le document établi par l'ordonnateur et le Trésorier étant conformes,  
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2023,

Voté à l'unanimité,

### **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 – DELIBERATION 2024-03-002**

La présidente revient dans la salle.

Après avoir examiné le Compte Financier Unique 2023, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

- un excédent de 796 421.64 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

**Report en fonctionnement R 002 (2) 796 421.64 €**

Voté à l'unanimité,

### **BUDGET PRIMITIF 2024 – DELIBERATION 2024-03-003**

Monsieur Fabrice JAOUEN, Vice-Président, présente le projet de Budget Primitif 2024, conforme aux projections budgétaires présentées lors du Débat d'Orientation Budgétaire, projet qui s'établit comme suit :

- Section de Fonctionnement 2024 Recettes et Dépenses équilibrées et arrêtées à la somme de 1 772 339.64 €.
- Section d'Investissement 2024 Recettes arrêtées à la somme de 2 230 488.96 € et Dépenses arrêtées à la somme de 2 051 707.14 €, soit un excédent de 178 781.82 €
- Soit un budget total 2024, Recettes arrêtées à la somme de 4 002 828.60 € et Dépenses arrêtés à la somme de 3 824 046.78 €, soit un excédent de 178 781.82 €.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

- **ADOPTE** le Budget Primitif 2024

Voté à l'unanimité,

### **AVIS RELATIF A L'EVALUATION PRELIMINAIRE DES RISQUES D'INONDATIONS (EPRI) DU BASSIN SEINE-NORMANDIE – DELIBERATION 2024-03-004**

Il est proposé de donner un avis favorable sur ce document.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

- **PREND ACTE** du fait que la Juine, ni aucun des cours d'eau de l'Unité hydrographique Juine-Essonne-Ecole ne font partie des projets de Territoires à Risque Important d'Inondation, définis selon des critères nationaux comme les zones où les enjeux (population, emplois, bâtiments, activités...) potentiellement exposés sont les plus importants et sur lesquels s'exercent des dispositions spécifiques ou prioritaires ;
- **DONNE** un avis favorable à l'évaluation préliminaire des risques d'inondations du Bassin Seine-Normandie

Voté à l'unanimité,

### **MAITRISE D'ŒUVRE DES OUVRAGES D'HYDRAULIQUE DOUCE SUR LES AXES DU COCATRIX (CHEMIN DES VAUGIBOURGS - ETRECHY) ET DE BREMENT (AUVERS-ST-GEORGES) – DELIBERATION 2024-03-005**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

- **AUTORISE** la Présidente à engager toutes les démarches (préparation, passation, exécution et règlement ainsi que toute décision concernant les avenants) pour réalisation du marché d'étude
- **CHARGE** la Présidente d'effectuer toutes démarches utiles en vue notamment de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers au taux maximum,
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires,
- **S'ENGAGE** à ne pas lancer l'Etude avant l'obtention des notifications de subventions ou des dérogations appropriées.

Voté à l'unanimité,

### **APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 – DELIBERATION 2024-03-006**

Après avoir entendu en séance le rapport d'activité de Madame Maryvonne SIEBENALER,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le rapport annuel d'activité 2023.

Voté à l'unanimité,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

La Présidente,  
Maryvonne SIEBENALER